

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
5 – 2025 / N°1

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 026-212603054-20250703-5_2025_1-DE

SEANCE du 03 JUILLET 2025

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0
Date de la convocation : 23.06.2025

L'an deux mil vingt-cinq et le trois juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, BROCHIER Nicolas, LAMBERT Daniel, VIAL Anne- Claire, REBOUL Gregory, MINDER Pascale, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne.

Absente excusée : DESPEYSSE Jocelyne donne procuration à ANDEOL Hervé

Objet : Travaux de voirie suite 2025

Le Conseil municipal du 18 mars 2025 a prévu une somme globale de 70 000 € en 2025 pour les travaux de chemins et accepté le devis de l'entreprise EIFFAGE de 26 458.38 € TTC pour la réalisation d'un bi couche sur le chemin du Bartalaix. Il est nécessaire de faire le point sur les autres chemins à effectuer.

Il a été demandé plusieurs devis. Le bureau propose de retenir deux devis par l'entreprise EIFFAGE. Un pour le chemin du Fenouillet pour 19 159.68 € TTC ainsi que le passage des Jardins pour 8767 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité et après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** les devis de l'entreprise EIFFAGE de 19 159.68 € TTC pour le chemin du Fenouillet et passage des Jardins pour 8767 € TTC pour la réalisation d'un bi couche
- **DIT** que la dépense sera prévue au BP 2025.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 04.07.2025

Le Maire
Hervé ANDEOL



Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 07.07.2025
Et de la réception en Préfecture le 07.07.2025

